

Focus Home Interactive

Société anonyme

11, rue de Cambrai

75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2021

Gatti Conseil
68 rue Albert Perdreaux
78140 Vélizy-Villacoublay

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense

Focus Home Interactive

Société anonyme

11, rue de Cambrai
75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2021

A l'assemblée générale de la société Focus Home Interactive

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Focus Home Interactive relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des coûts de développement des jeux vidéo décrit dans la note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Vélizy-Villacoublay et Paris-La Défense, le 15 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

Gatti Conseil



Bertrand GATTI

Deloitte & Associés



Julien RAZUNGLES



**COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 MARS 2021**

COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 MARS 2021

[en milliers d'Euros]

I. BILAN CONSOLIDÉ

	Note	31/03/2021			31/03/2020	Variation nette
		Brut	Amt / Dépréciation	Net	Net	
Capital souscrit non appelé						
Ecart d'acquisition	3.1	6 258	(51)	6 207		6 207
Immobilisations incorporelles	3.2	94 131	(26 472)	67 659	14	67 645
Immobilisations corporelles	3.3	2 126	(1 411)	716	661	55
Immobilisations financières	3.4	1 434	(1)	1 434	310	1 123
Total Actif Immobilisé		103 949	(27 934)	76 015	985	75 030
Stocks et en-cours	3.5	1 771	(245)	1 526	585	941
Clients et comptes rattachés	3.6	15 412	(31)	15 381	14 534	847
Autres créances et comptes de régularisation	3.7	6 736		6 736	54 083	(47 347)
Disponibilités	3.8	19 497		19 497	19 639	(142)
Total Actif		147 365	(28 211)	119 155	89 826	29 329

	Note	31/03/2021	31/03/2020	Variation nette
Capital		6 396	6 369	27
Primes liées au capital		22 369	22 311	59
Réserves		26 493	12 955	13 538
Résultat de l'exercice		13 278	13 040	238
Total Capitaux Propres	3.9	68 537	54 675	13 862
Provisions	3.11	1 704	646	1 058
Emprunts et dettes financières	3.12	12 516	1 661	10 855
Fournisseurs et comptes rattachés	3.13	23 416	21 595	2 299
Autres dettes et comptes de régularisation	3.14	12 981	11 248	1 241
Total Passif		119 155	89 826	29 329

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Note	31/03/2021		31/03/2020		Variation	Variation %
Chiffre d'affaires	3.15	170 996	100%	142 791	100%	28 204	20%
Coût des ventes	3.16	(96 270)		(74 321)		(21 949)	30%
Coûts de développement de jeux	3.16	(24 374)		(24 438)		64	0%
Autres produits	3.17	750		0		750	
Marge brute		51 102	30%	44 033	31%	7 069	16%
Coût de production	3.18	(7 425)		(5 427)		(1 998)	37%
Frais de marketing & commercialisation	3.19	(10 316)		(12 980)		2 663	-21%
Frais généraux et administratifs	3.20	(8 607)		(6 549)		(2 058)	31%
Autres produits & charges d'exploitation		72		134		(62)	
Résultat d'exploitation		24 826	15%	19 211	13%	5 614	29%
Résultat financier	3.23	(1 677)	-1%	(116)	0%	(1 561)	
Résultat courant des sociétés intégrées		23 149	14%	19 095	13%	4 053	21%
Résultat exceptionnel	3.24	(3 049)		(40)		(3 010)	7555%
Impôts sur les résultats	3.26	(6 821)		(6 015)		(806)	13%
Résultat net avant amortissement et écart d'acquisition		13 278	8%	13 040	9%	238	2%
Résultat net de l'ensemble consolidé		13 278	8%	13 040	9%	238	2%
Résultat net (part du groupe)		13 278	8%	13 040	9%	238	2%
Résultat par action	3.25	2,50		2,46			
Résultat dilué par action	3.25	2,38		2,43			

III. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/03/19	6 300	21 625	8 652	7 974	44 552	44 552
Affectation en réserves			7 974	(7 974)	0	0
Distributions de dividendes			(3 471)		(3 471)	(3 471)
Résultat de l'exercice				13 040	13 040	13 040
Augmentation de capital	68	685	(33)		720	720
Autres mouvements			(191)		(191)	(191)
Réserve de conversion			24		24	24
Capitaux propres au 31/03/20	6 369	22 311	12 955	13 040	54 675	54 675
Capitaux propres au 31/03/20	6 369	22 311	12 955	13 040	54 675	54 675
Affectation en réserves			13 040	(13 040)	0	0
Distributions de dividendes					0	0
Résultat de l'exercice				13 278	13 278	13 278
Augmentation de capital	27	39			66	66
Autres mouvements		20	642		662	662
Réserve de conversion			(145)		(145)	(145)
Capitaux propres au 31/03/21	6 396	22 369	26 493	13 278	68 537	68 537

Les « augmentations de capital » incluent l'exercice de bons de souscription d'actions, de stock-options et l'acquisition définitive d'actions gratuites pour 27 k€ et pour 39 k€ de primes d'émission.

La ligne « Autres mouvements » concerne l'annulation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions ainsi que le paiement en actions dans le cadre de l'acquisition de Deck 13.

IV. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/03/2021	31/03/2020
Résultat net des sociétés intégrées		13 278	13 040
- Variations nettes des amortissements et provisions ⁽¹⁾		25 813	426
- Variation des impôts différés	3.7	(452)	220
- Plus ou moins values de cession		25	0
Marge brute d'autofinancement		38 665	13 687
- Variation du BFR d'exploitation		(1 713)	(11 313)
<i>Dont variation des stocks</i>	3.5	(941)	456
<i>Dont variation des créances d'exploitation</i>	3.6 / 3.7	2 465	(19 597)
<i>Dont variation des dettes d'exploitation</i>	3.12 / 3.13	(3 236)	7 827
Flux nets d'exploitation		36 952	2 374
Acquisitions des immobilisations	3.2 / 3.3	(40 521)	(264)
Acquisitions nette de cession des immobilisations financières	3.4	(1 123)	27
Trésorerie nette résultant d'acquisitions des filiales		(6 186)	0
Flux nets d'investissement		(47 829)	(238)
Dividendes versés ⁽²⁾		0	(2 762)
Augmentation de capital	3.9	66	11
Emissions d'emprunts	3.12	14 010	1 000
Remboursement des emprunts et dettes financières	3.12	(3 164)	(521)
Contrats de liquidité		27	(191)
Flux nets de financement		10 940	(2 463)
Incidence des écarts de change		(203)	(37)
Variation de trésorerie		(142)	(363)
Trésorerie à l'ouverture ⁽³⁾		19 639	20 001
Trésorerie à la clôture ⁽³⁾		19 497	19 639
Variation de trésorerie		(142)	(363)

⁽¹⁾ A l'exclusion des provisions sur actifs circulants.

⁽²⁾ Dividendes versés en numéraire.

⁽³⁾ La trésorerie correspond aux disponibilités nettes de découverts, exclusion faite des instruments de trésorerie.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

A. PRÉSENTATION DU GROUPE

Créée en 1995, Focus Home Interactive est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de produire et lancer des jeux vidéo à succès originaux, multiplateformes, internationaux. Focus Home Interactive accompagne les studios de développement dans le suivi de production des jeux dont elle assure ensuite le marketing et la commercialisation.

Le Groupe est une société anonyme depuis le 6 janvier

2015, ayant exercé comme société par actions simplifiée avant cette date. Son siège social se situe au Parc de Flandre «le Beauvaisis» bâtiment 28 – 11, rue Cambrai, 75019 Paris, France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 399 856 277.

Le Groupe est coté sur le marché Euronext Growth depuis février 2015 (code mnémonique ALFOC).

B. BASE DE PRÉPARATION

Les comptes consolidés du groupe Focus Home Interactive sont établis conformément aux dispositions des règlements CRC n°2016-08 du 2 décembre 2016, n°2015-07 du 23 novembre 2015 et n°2005-10 du 3 novembre 2005 afférents à l'actualisation du règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

1. Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des périodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'Euros.

1.1. Changement de méthode comptable

Le Groupe a réalisé un examen de la présentation de ses états financiers et a décidé de procéder à un changement de méthode comptable modifiant la classification de certains des éléments de son bilan, sans incidence sur le compte de résultat :

- Le Groupe a décidé de présenter en immobilisations incorporelles, les investissements réalisés dans les jeux vidéo, qu'ils soient développés par des studios partenaires ou via notre studio allemand Deck13. Auparavant présentés en «autres créances» ces investissements seront ainsi identifiables en lecture directe dans l'actif immobilisé incorporel et non plus en actif circulant. Cette décision permet d'une part de rendre plus lisible l'actif dans son ensemble en mettant en évidence un véritable actif circulant mais aussi de faciliter la lecture du tableau de flux de trésorerie.
- Désormais les montants versés aux studios dans le cadre du financement des jeux développés sont amortis sur la durée de vie estimée des jeux, comprise entre 12 et 24 mois, en fonction du rythme des ventes. Cet amortissement, enregistré en marge brute tout comme les royalties, est calculé selon la même règle que les périodes précédentes.

Un tableau de passage matérialise ce changement de méthode en présentant le bilan publié au 31 mars 2020 selon l'ancienne méthode, les reclassements réalisés ainsi que le bilan au 31 mars 2020 selon la nouvelle méthode. L'ensemble des notes annexes au bilan du 31 mars 2021 est ainsi présenté à partir des montants retraités au 31 mars 2020 tels qu'ils figurent dans le bilan ci-dessous :

ACTIF AU 31 MARS 2020

	31/02/2020	Impact du changement de méthode	31/03/2020
	Net Publié		Net Retraité
Capital souscrit non appelé	0	0	0
Ecart d'acquisition	0	0	0
Immobilisations incorporelles	14	48 246	48 260
Immobilisations corporelles	661	0	661
Immobilisations financières	310	0	310
Total Actif Immobilisé	985	48 246	49 231
Stocks et en-cours	585	0	585
Clients et comptes rattachés	14 534	0	14 534
Autres créances et comptes de régularisation	54 083	(48 119)	5 964
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	19 639	0	19 639
Total Actif	89 826	127	89 952

PASSIF AU 31 MARS 2020

	31/02/2020	Impact du changement de méthode	31/03/2020
	Net Publié		Net Retraité
Capital	6 369		6 369
Primes liées au capital	22 311		22 311
Réserves	12 955		12 955
Résultat de l'exercice	13 040		13 040
Total Capitaux Propres	54 675		54 675
Provisions	646		646
Emprunts et dettes financières	1 661		1 661
Fournisseurs et comptes rattachés	21 595	(365)	21 230
Autres dettes et comptes de régularisation	11 248	492	11 740
Total Passif	89 825	127	89 952

Définition et indicateurs alternatifs de performance :

Définition de la Marge Brute :

Le Groupe définit sa marge brute comme étant la différence entre le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les coûts de développement des jeux. Le coût des ventes et de développement des jeux sont définis en note 1.15.

Le tableau ci-après permet d'identifier les modifications apportées au calcul de la marge brute en montrant comment la marge au 31 mars 2020 aurait été présentée selon la nouvelle méthode.

	Note	31/03/2021		31/03/2020 Retraité		31/03/2020 Publié		Variation Retraité	Variation Publié
Chiffre d'affaires	3.15	170 996	100%	142 791	100%	142 791	100%	28 204	28 204
Coûts des ventes	3.16	(96 270)		(74 321)		(98 759)		(21 949)	2 488
Coûts de développement de jeux	3.16	(24 374)		(24 438)				64	(24 374)
Autres produits inclus dans la marge brute	3.17	750		0				750	750
Marge brute		51 102	30%	44 033	31%	44 033	31%	7 069	7 069

Définition de l'EBITDA :

L'EBITDA («Earnings Before Interest, Taxes, Dépréciation and Amortization») se définit comme le résultat d'exploitation avant provisions pour risques et charges, dépréciation des actifs circulants et avant provisions et amortissement des actifs corporels et incorporels. Le Groupe considère l'EBITDA comme un indicateur de performance alternatif, ses paramètres essentiels n'étant pas définis par une norme. Le Groupe a fait le choix de communiquer sur cet agrégat en le décrivant en note 1.21.

1. 2. Faits marquants de la période

1.2.1. Eléments financiers

Au 31 mars 2021 Focus Home Interactive affiche une hausse de son chiffre d'affaires de 20% s'établissant à 171 M€ contre 142,8 M€ au titre de l'exercice précédent d'une durée identique de 12 mois.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020/21 est porté par la réussite des nouveaux titres tels que «SnowRunner», «Hardspace : Shipbreaker» ou «Curse of the Dead Gods» mais aussi par la très bonne performance du back catalogue qui a bénéficié à la fois d'un fantastique portefeuille de jeux à succès tels que «Farming simulator», «WWZ», «A plague Tale : Innocence», «Greedfall» mais aussi d'une superperformance des activités digitales pendant la crise sanitaire.

Concernant la rentabilité opérationnelle, la marge brute s'établit à 51 M€, en croissance de 16 % par rapport à la marge de l'exercice précédent qui était de 44 M€. Cette marge brute représente 30% du chiffre d'affaires contre 31% l'an dernier. Le résultat d'exploitation s'élève à 24,8 M€ en croissance de 29 %. Il était de 19,2 M€ au 31 mars 2020.

Après prise en compte d'un résultat financier de -1,7 M€, d'un résultat exceptionnel de -3,0 M€ ainsi que d'une charge d'impôt sur les sociétés de 6,8 M€, le résultat net annuel s'élève à 13,3 M€ contre 13 M€ au titre du précédent exercice.

Le total du bilan de la société évolue de 89,8 M€ au 31 mars 2020 à 119,2 M€ au 31 mars 2021. Les capitaux propres de 54,7 M€ au 31 mars 2020 atteignent 68,5 M€ au 31 mars 2021.

Les immobilisations incorporelles nettes ont augmenté de 19,4 M€ par rapport à l'exercice clos au 31 mars 2020 du fait du changement de méthode comptable tandis que les immobilisations corporelles nettes ont augmenté de 55 K€ sur la même période.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 7 M€ au 31 mars 2021.

Croissance externe

Le 23 juin 2020, le Groupe a finalisé l'acquisition de 100% des actions composant le capital de la société de droit allemand Deck13 Interactive GmbH, («Deck 13»)¹.

Deck 13 est un studio de développement de jeux allemand de premier plan et un partenaire de longue date de Focus Home Interactive avec lequel il a développé la franchise The Surge. L'acquisition a été réalisée pour un montant total de 7,1 millions d'euros (dont 6,5 millions d'euros en numéraire issus du nouveau financement bancaire² et 0,6 million d'euros en actions auto-détenues par la Société) assorti d'un plan d'incitation à long terme pour les dirigeants, tel que décrit au 3.10 de l'annexe des comptes consolidés. Les actions qui seront attribuées à l'issue de la période d'acquisition donneront lieu à une augmentation de capital.

Deck 13 devient le premier studio intégré à 100% du Groupe à compter du 1er juillet 2020.

L'impact de Deck13 sur les comptes consolidés au 31 mars 2021 étant non significatif, aucune information comparative n'a été présentée.

Mise en place d'un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions et réaffectation des actions auto-détenues

La Société a annoncé le 17 décembre 2020 la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites de performance à destination de quatre membres du Comité Exécutif. Conformément à la résolution n°10 votée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 2020 autorisant la création d'un montant maximum de 200 000 AGA, le Conseil de surveillance de Focus Home Interactive a autorisé le Directoire du Groupe à mettre en place un plan d'attribution d'actions gratuites de performance.

Les premiers bénéficiaires du plan sont trois membres du Directoire : M. John Bert (Directeur des opérations), M. Luc Heninger (Directeur de la production) et M. Thomas Barrau (Directeur Marketing). Les actions nouvelles existantes seront acquises par les bénéficiaires sur une durée de 4 ans et conditionnées à leur présence au sein du Groupe et à l'atteinte d'indicateurs de performance. Par ailleurs ces membres du Directoire ont pris un engagement de conservation des actions ordinaires qu'ils détiennent à ce jour pour une durée comprise entre quatre et six ans.

Le Conseil de surveillance de Focus Home Interactive a autorisé le Directoire du Groupe, en date du 26 janvier 2021, à mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions de performance d'un maximum de 75.375 actions à destination de 35 managers clés de la Société conformément à l'autorisation d'attribution d'un nombre maximum de 200.000 actions votée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 2020.

Le Directoire, agissant conformément à la délégation consentie par l'Assemblée Générale, a également informé de la réaffectation d'un total de 20.000 actions auto-détenues représentant une partie des actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions de Focus Home Interactive. Ces actions, initialement destinées à l'objectif de conservation et remise dans le cadre d'une opération de croissance externe, sont désormais affectées à la mise en œuvre de plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, de plans d'attribution gratuite d'actions, d'opérations d'actionnariat salarié réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions légales en vigueur, ou au transfert d'actions au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

¹ Se référer au communiqué de presse en date du 25 juin 2020, disponible sur le site internet de la Société.

² Dans le cadre de sa stratégie de développement et d'acquisition, Focus Home Interactive a mis en place début février 2020 un financement auprès de cinq établissements bancaires et de BPI France Financement pour un montant total de 46 millions d'euros. Pour plus de précisions, se référer au paragraphe 1.2.1 du rapport financier annuel 2019-2020 de la Société.

Mise en œuvre d'un programme de rachats d'actions

Le Directoire de la Société, réuni le 20 janvier 2021, après avoir obtenu l'autorisation préalable du Conseil de surveillance, a autorisé le Président du Directoire de la Société, en vertu de la Neuvième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 2020, à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions. Sur le fondement de cette autorisation, un mandat a été confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions de la société Focus Home Interactive.

Celui-ci pourra acheter aux dates qu'il jugera opportunes un nombre maximal de 250.000 actions aux conditions de prix autorisées par l'Assemblée Générale Mixte. Ce programme expirera au plus tard le 21 mars 2022. Pour plus de précisions sur les opérations réalisées dans le cadre de ce programme de rachat d'actions, se reporter à la section IV.7 du présent rapport. Il est précisé que cette décision n'affecte pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par le Groupe avec la société de Bourse Gilbert Dupont.

Au 31 mars 2021, 127.753 actions Focus Home Interactive ont été rachetées en exécution d'un programme de rachat (dont 11.809 actions rachetées sur

le fondement du programme de rachat mis en œuvre le 20 janvier 2021) contre 151.759 actions à la même date l'an dernier. Des cessions d'actions sont également intervenues au cours de l'exercice à hauteur de 36.015 actions dont 27.099 ont servi, lors de l'acquisition de la société Deck 13 Interactive, au paiement d'une partie des titres de la société et 8.916 ont été cédées à des salariés de la société Focus Home Interactive dans le cadre d'un plan d'incentive incluant un plan d'actions gratuites.

Cautions, avals ou garanties

Le Directoire, lors de sa réunion du 23 juin 2020, a autorisé son Président, sous condition suspensive de la signature du contrat d'acquisition de la totalité des actions de la société Deck13 Interactive par la Société, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société à l'égard d'établissements bancaires dans la limite d'un plafond de 23.500.000 euros

Fin du contrôle URSSAF

Le 26 décembre 2019, le Groupe a été notifié d'un contrôle URSSAF commençant fin janvier 2020 et portant sur les années 2017 et 2018. Ce contrôle est terminé depuis le 20 novembre 2020 et a donné lieu à un redressement dont l'impact est non significatif.

1.2.2. Eléments juridiques

Changement d'actionnaire de référence

Le 8 juillet 2020³, Nabuboto et Innelec Multimédia (Groupe Thébaud), actionnaire de référence de la Société ont signé un contrat portant sur la cession de l'intégralité des 1.883.218 actions qu'elles détiennent soit 35,48% du capital au profit de Neology Holding une filiale de FLCP & Associés. Selon les termes du contrat, Nabuboto a réinvestit 11,3 millions d'euros au sein de Neology Holding.

Evolution de la gouvernance - Composition du Conseil de surveillance et du Directoire

Conseil de surveillance

Lors de sa réunion en date du 27 juillet 2020, le Conseil de surveillance de la Société a pris acte des démissions de M. Georges Fornay, M. Christian Tellier et Mme Claire Wanctin. Le Conseil de surveillance a coopté M. Fabrice Larue, M. Tanguy de Franclieu et M. Christophe Nobileau en tant que membres du Conseil de surveillance de Focus Home Interactive. M. Fabrice Larue a également été nommé Président du Conseil de surveillance, en remplacement de M. Denis Thébaud, démissionnaire de son mandat de Président. Le Conseil de surveillance était alors composé de quatre membres : les trois membres cooptés sur proposition de Neology Holding et M. Denis Thébaud. Lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 septembre 2020, la cooptation de M. Fabrice Larue, M. Tanguy de Franclieu et M. Christophe Nobileau en tant que membres du Conseil de surveillance a été ratifiée.

Lors de sa réunion en date du 24 septembre 2020, le Conseil de surveillance a coopté Mme Thiphanie Lamy

en tant que membre du Conseil de surveillance, en remplacement de M. Christophe Nobileau, démissionnaire.

A la date du présent rapport, la composition du Conseil de surveillance est la suivante :

- Monsieur Fabrice Larue nommé en date du 27 juillet 2020 (Président du Conseil de surveillance);
- Madame Thiphanie Lamy nommée en date du 24 septembre 2020 ;
- Monsieur Tanguy de Franclieu nommé en date du 27 juillet 2020 ;
- Monsieur Denis Thébaud nommé en date du 6 janvier 2015 ;
- Madame Louise Tingström nommée en date du 16 avril 2021 ; et
- Madame Thaima Samman nommée en date du 16 avril 2021.

³ Se référer au communiqué de presse en date du 8 juillet 2020, disponible sur le site internet de la Société.

Directoire

Lors de sa réunion en date du 24 septembre 2020, le Conseil de surveillance a constaté la démission de Monsieur Jean-François Busnel de son mandat de membre du Directoire. Monsieur Christophe Nobileau a été nommé membre du Directoire en remplacement et Directeur général de la Société.

Le 23 octobre 2020, Monsieur Christophe Nobileau a démissionné de son mandat de Directeur général de la Société et a été nommé Président du Directoire en remplacement de Monsieur Jürgen Goeldner, démissionnaire qui a annoncé se retirer de son mandat de Président du Directoire pour des raisons personnelles. Il est alors devenu Senior Advisor auprès du Directoire et travaille sur la stratégie de croissance externe (M&A).

Comité exécutif

A compter du 24 septembre 2020, un comité exécutif a été mise en place au sein de la Société.

Le 4 janvier 2021 John Bert a été nommé Directeur Général Délégué et le 14 janvier 2021 la société a annoncé la nomination de Philippe Perthuis au poste de Secrétaire Général et Chief Business Model Officer et a indiqué qu'il intégrait le Comité Exécutif. Celui-ci est ainsi composé à la date du présent rapport :

- Monsieur Christophe Nobileau, Président du Directoire ;

Enquête de la Commission Européenne

La Société a reçu, en avril 2019, une communication des griefs de la Commission Européenne dans le cadre de son enquête ouverte le 2 février 2017 visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo dont Focus Home Interactive.

Ces griefs portent essentiellement sur les restrictions techniques et contractuelles qui aurait eu pour effet de limiter la circulation de jeux PC en Europe.

Le 9 novembre 2020, la Société a annoncé⁴ être en mesure

1.2.3. Eléments opérationnels

Avec plus d'un million de copies écoulées en moins d'un mois, SnowRunner développé avec le studio Saber a marqué le début de l'exercice 2020/21 et continue de générer un chiffre d'affaires significatif avec l'apport régulier de contenu additionnel.

En raison du contexte sanitaire, cette année fiscale a été moins dense en termes de nouveautés. Cependant, Focus Home Interactive et ses partenaires ont continué de proposer des titres tels que Othercide, HardSpace: Shipbreaker (Early Access), MudRunner Mobile, Shady

A la date du présent rapport, la composition du Directoire est la suivante :

- Monsieur Christophe Nobileau nommé membre du Directoire en date du 24 septembre 2020 et Président du Directoire le 23 octobre 2020 ;
- Monsieur John Bert nommé en date du 1^{er} janvier 2016.
- Monsieur Luc Heninger nommé en date du 1^{er} janvier 2016 ; et
- Monsieur Thomas Barrau nommé en date du 29 juin 2018.

- Monsieur John Bert, Directeur Général Délégué et membre du Directoire ;
- Monsieur Luc Heninger, Directeur de la production et membre du Directoire ;
- Monsieur Thomas Barrau, Directeur du marketing et membre du Directoire ;
- Monsieur Jean-François Busnel, Directeur financier ; et
- Monsieur Philippe Perthuis Secrétaire général et chief business model officer.

d'estimer le montant de l'amende qui lui sera infligée par la Commission Européenne. Ce montant, correspondant à un risque maximum estimé à 3 millions d'euros, a été constaté dans les comptes au 30 septembre 2020 sous forme d'une provision pour risques.

Enfin le 20 janvier 2021 la société a été informée par la Commission Européenne qu'une amende d'un montant de 2,9 millions d'euros lui serait finalement appliquée. La provision pour risque n'ayant plus d'objet celle-ci a été reprise et l'amende constatée en dettes au 31 mars 2021.

Part of Me ou encore Curse of the Dead Gods.

Ces jeux ont tous été salués par la presse et les joueurs, démontrant une fois de plus la qualité des équipes Focus Home Interactive et de ses studios partenaires. Le back-catalogue en croissance de +63% a constitué une part importante du chiffre d'affaires de l'exercice lors de cette année fiscale. Les licences phares telles que World War Z, Farming Simulator ou encore Insurgency: Sandstorm, ont, elles, bénéficié de nouveaux contenus prolongeant ainsi l'expérience de jeu et générant du revenu récurrent.

⁴Se référer au communiqué de presse en date du 9 novembre 2020, disponible sur le site internet de la Société.

1.3. Evènements postérieurs au 31 mars 2021

Evolution de la gouvernance du Groupe

A la suite de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 16 avril 2021, la composition du Conseil de surveillance a été modifiée pour accueillir deux nouveaux membres indépendants et porter ainsi la parité hommes/femmes des membres du Conseil de surveillance à égalité.

Croissance externe

Le 20 avril 2021, le Groupe a annoncé l'acquisition de la majorité des actions composant le capital de la société Stream On Studio, payée en numéraire et en titres Focus Home Interactive. Stream On Studio est un studio de développement de jeux français de premier plan et un partenaire solide et historique du Groupe depuis 2013.

Stream On Studio, fort d'une équipe d'une vingtaine de collaborateurs talentueux, est spécialiste des jeux de tirs depuis sa création en 2007 et propriétaire de la licence E.Y.E. Divine Cybermancy qui a immédiatement séduit les joueurs dès son lancement.

1.4. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations

Augmentation de capital

Par décision du Président du Directoire de la Société, faisant usage de la subdélégation qui lui a été conférée par le Directoire lors de sa réunion en date du 18 mai 2021 en vertu et dans les limites de (i) l'autorisation du Conseil de surveillance de la Société accordée au Directoire et (ii) la délégation de compétence conférée par la dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte en date du 16 avril 2021, la Société a émis 1.050.000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 1,20 euro, au profit de catégories de bénéficiaires, conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce et à la dixième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 16 avril 2021.

Cette augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société au profit d'une catégorie de bénéficiaires pour un montant de 70,35 M€, via la construction accélérée d'un livre d'ordres.

existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations et hypothèses se rapportent notamment à :

- L'évaluation des actifs incorporels en particulier des jeux,
- La détermination des provisions pour risques et charges,
- Les provisions pour dépréciations des stocks.

1.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées majoritairement des investissements réalisés auprès des studios dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution des jeux, et autres investissements dans les jeux, que la propriété intellectuelle «IP» soit acquise par le Groupe ou non. Ces contrats peuvent inclure des garanties de redevances minima et/ou le versement de financement selon un échéancier prédéfini et dont les paiements sont conditionnés par la livraison des étapes de développement dites «Milestones».

Lors du lancement des jeux, le montant total investi est amorti sur la durée de vie estimée des jeux, comprise entre 12 et 24 mois. Cet amortissement peut être modifié dans le cas où les ventes attendues ne permettront pas de recouper le paiement initial qui constitue un minimum garanti pour les développeurs. Les contrats prévoient également le paiement de royalties en fonction des ventes de jeux réalisées. Dans le cas où les royalties à payer dépassent le minimum garanti, Focus les enregistre en charges au compte de résultat.

Figurent également en immobilisations incorporelles les développements de jeux réalisés par la filiale allemande Deck13.

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Concessions, brevets, licences : Linéaire 3 ans
- Installations générales, agencements et aménagements : Linéaire 8 ans – 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : Linéaire 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : Linéaire 5 à 8 ans

Les actifs immobilisés incorporels et corporels peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

1.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

- les dépôts et cautionnements liés aux emprunts et aux baux encours,
- le compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, au 31 mars 2021, été investi en actions propres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Dans le cadre de programme de rachat d'action, la provision pour dépréciation est éliminée en consolidation.

1.7. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du «coût moyen pondéré» (CUMP).

La valeur brute des produits finis et des marchandises comprend le prix de fabrication ou d'achat et les frais accessoires y compris les droits de fabrication payés aux consociés.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée et est calculée référence par référence, en

fonction de l'obsolescence, du taux de rotation et de la potentialité de vente des stocks. Chaque année le Groupe procède à la reprise de la totalité de la provision précédente et au calcul de la nouvelle provision.

S'agissant des ventes en dépôt dans certains pays à l'étranger, les jeux en dépôt demeurent la propriété de FHI et figurent donc dans son stock jusqu'à la réalisation de la vente par le distributeur dépositaire.

1.8. Créances clients

Les créances client sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque de recouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

1.9. Autres créances

Les autres créances sont composées majoritairement des autres créances sociales et fiscales.

1.10. Opérations en devises

Le Groupe a appliqué la réglementation ANC 2015-05 relative aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les opérations réalisées en devises sont comptabilisées au taux moyen mensuel du mois au cours duquel elles sont réalisées.

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion ainsi constatés sont comptabilisés à l'actif ou au passif du bilan.

Le Groupe s'engage régulièrement dans les opérations de couverture de risque de change. Cette couverture

vises les encaissements en USD et en GBP et se souscrit en fonction des prévisions de flux entrants d'USD et GBP révisées en cours d'année.

Au 31 mars 2021, la Société a souscrit des contrats de couverture pour des engagements d'achat de 750 k GBP et de vente de 11 M USD. Les cours garantis des différents contrats sont compris :

- Pour les contrats d'achat GBP (contre valeur EUR) : entre 0,903 GBP et 0,923 GBP pour 1 euro
- Pour les contrats de vente USD (contre valeur EUR) : entre 1,1875 USD et 1,212 USD pour 1 euro

1.11. Provision pour risques

Une provision est reconnue lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,

et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Une provision pour risques est constituée pour faire face au risque de retour de marchandises des clients. Cette provision est évaluée en neutralisant la marge réalisée sur les ventes de jeux présentant un risque d'écoulement et restant en stock chez les principaux clients en fonction d'un taux de retour évalué pour chaque titre selon la performance des ventes.

1.12. Provision pour charges

La provision pour charges concerne notamment les engagements de retraite.

Les salariés français du Groupe bénéficient des prestations de retraites prévues par la réglementation française :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par Le Groupe, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à

la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements du Groupe pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges au compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

Les engagements de retraite sont calculés au 31 mars 2021 selon les hypothèses suivantes :

- Ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée ;
- Taux d'actualisation : 0,73 % ;
- Taux d'augmentation des salaires 3 % ;
- Table de mortalité : INSEE TV/TD 2011-2013.

La méthode de calcul appliquée est la méthode rétrospective : méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière (droits à indemnité à la date actuelle avec salaires en fin de carrière actualisés).

Cette indemnité est calculée sur la base d'un départ volontaire des salariés à l'âge de 65 ans en accord avec les dispositifs de la convention collective en vigueur dans le Groupe.

1.13. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés des avances versées par les clients au titre des jeux en cours de lancement. Les produits sont reconnus en chiffre d'affaires lors du lancement de la commercialisation du jeu dans le territoire du contrat de distribution au titre duquel les avances sont versées.

1.14. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est exclusivement composé de ventes de jeux vidéo sur support physique ou dématérialisé.

a) Produits physiques (ventes retail) : Les ventes de produits physiques sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients, net des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.

b) Produits dématérialisés (ventes digitales) : Les ventes de jeux en téléchargement sont comptabilisées lors du téléchargement par le consommateur final du jeu sur les sites internet du Groupe ou sur les plateformes de téléchargement tierces (distributeurs digitaux), nettes des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.

1.15. Coût des ventes et coûts de développement des jeux

Le coût des ventes comprend les coûts externes suivants :

- les redevances dues aux studios de développement par jeu vidéo comprenant les redevances complémentaires correspondant à un pourcentage de la rentabilité d'un titre, une fois les investissements dans les jeux et les coûts de fabrication recouverts.
- le coût de fabrication des produits vendus, y compris les droits de fabrication versés aux consociers,
- les royalties sur licences dues à des tiers dès lors que la propriété de la licence n'appartient pas aux studios de développement,
- les provisions sur stocks,
- les coûts de transport,
- les provisions pour risque retour clients et dépréciation sur jeu (cf. 1.11).
- les coûts liés aux jeux cédés : le Groupe peut être amené à céder des droits sur jeux pour lesquels il a déjà investi. La charge correspondant aux sommes engagées est alors comptabilisée en coûts liés aux jeux cédés.

Les coûts de développement des jeux sont constitués d'une part de la charge d'amortissement des financements prévus contractuellement et versés aux studios avant ou après le lancement des jeux, d'autre part des éventuels coûts des jeux annulés. Le Groupe peut parfois investir des sommes dans des maquettes ou débuts de production de jeux. Si la valeur commerciale du jeu ne justifie pas l'investissement dans son développement, le jeu n'est pas commercialisé et la charge correspondant aux sommes engagées est alors comptabilisée en coûts liés aux jeux annulés.

Se référer à la note 1.5 concernant les modalités d'amortissement des coûts de développement pour les jeux commercialisés.

1.16. Autres produits

Cette destination comprend notamment les cessions de marques

1.17. Coût de production

Cette destination comprend les dépenses des équipes de suivi de production, y compris les salaires, charges et accessoires et les coûts externes de production (traduction, labélisation, et les tests de contrôle de qualité).

1.18. Frais de marketing & commercialisation

Cette destination comprend toutes les dépenses de marketing et de commercialisation, y compris les salaires, charges et frais accessoires des équipes dédiées, les divers coûts externes engagés dans le cadre des opérations de marketing et de commercialisation des jeux.

1.19. Frais généraux et administratifs

Cette destination comprend toutes les dépenses administratives et de frais généraux, y compris les salaires et charges des équipes dédiées ainsi que toutes les autres charges non affectées ni au coût des ventes, coût de production ou au coût de marketing et de commercialisation.

1.20. Autres produits & charges d'exploitation

Cette destination comprend notamment les produits et charges liés aux échanges publicitaires.

1.21. EBITDA

Présenté pour la première fois comme indicateur de performance alternatif à la suite du changement de méthode comptable relatif à la présentation au bilan des avances sur jeux, l'EBITDA (« Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization ») est défini comme le résultat d'exploitation avant provisions pour risques et charges, dépréciation des actifs circulants et avant provisions et amortissement des actifs corporels et incorporels. Son calcul est présenté ci-dessous après retraitement des comptes au 31 mars 2020 :

	31/03/2021		31/03/2020		Variation	Variation %
Chiffre d'affaires	170 996	100%	142 791	100%	28 204	20%
Marge brute	51 102	30%	44 033	31%	7 069	16%
EBITDA	50 519	30%	43 320	30%	7 200	17%
Provisions et amortissements sur:						
Coût de développement des jeux	24 589		23 668		921	
Autres provisions et amortissements	1 104		441		664	
Résultat d'exploitation	24 826	15%	19 211	13%	5 614	29%

1.22. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et aux flux bancaires (y compris les escomptes obtenus ou accordés), les charges d'intérêts sur les emprunts ainsi que les gains et pertes de change.

1.23. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des autres opérations non-récurrentes.

1.24. Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

2. Principes et méthodes de consolidation

2.1. Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération ou de la création d'une filiale.

A la clôture de mars 2021, Focus Home Interactive ne détenait aucune filiale ou participation significative autre que :

- la filiale américaine créée en septembre 2013,
- la société Allemande, Deck 13 Interactive GmbH, et sa filiale, Deck 13 Production GmbH, acquises le 25 juin 2020.

Entreprise	Siège	N° Siret	Contrôle	Intérêt	Méthode *
Deck 13 Interactive GmbH	Gervinusstr. 18-22 · 60322 Frankfurt am Main	N/A	100%	100%	IG
Deck 13 Production GmbH	Gervinusstr. 18-22 · 60322 Frankfurt am Main	N/A	100%	100%	IG
Focus Home Interactive USA LLC	1617 JFK Blvd. Suite 555 Philadelphia, PA 19103 USA	N/A	100%	100%	IG

* Intégration globale

2.2. Méthode de consolidation

La filiale américaine ainsi que les deux filiales allemandes sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dans la mesure où Focus Home Interactive France exerce sur ces entités un contrôle exclusif. La consolidation est réalisée directement par la société-mère consolidante.

2.3. Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitueraient un écart d'acquisition.

Le 25 juin 2020, une société Allemande, Deck 13 Interactive GmbH, et sa filiale détenue à 100%, Deck 13 Production GmbH, ont été acquises. Cette acquisition a conduit à constater un écart d'acquisition (se référer à la note 3.1).

2.4. Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables applicables en France et sont, le cas échéant, retraités afin que les méthodes comptables soient harmonisées.

2.5. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du Groupe sont éliminées.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés.

2.6. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours journaliers.

La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique réserve de conversion.

2.7. Opérations en crédit-bail

Les contrats de crédit-bail n'ayant pas un caractère significatif, ils n'ont pas fait l'objet de retraitements, selon les dispositifs du règlement susvisé.

2.8. Impôts différés

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat consolidé avant impôt donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

2.9. Date de clôture des comptes

Le Groupe clôture ses comptes annuels au 31 mars, et ses comptes semestriels au 30 septembre.

Les deux filiales allemandes Deck13 Interactive et Deck13 Production clôturaient leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque année cependant après un exercice exceptionnel de 3 mois, les deux sociétés allemandes ont décalé leur arrêté annuel au 31 mars 2021.

3. Explications des postes de bilan, de compte de résultat et de leurs variations

3.1. Ecarts d'acquisition

Le groupe a fait l'acquisition le 25 juin 2020 de 100% des titres Deck13 Interactive et de sa filiale Deck13 Production pour un prix d'acquisition global de 7 135 K€ dont 6 500 K€ en numéraire et 635 K€ par remise d'actions Focus Home Interactive auto détenues. Par ailleurs il a également été proposé à quatre managers de Deck13 un plan de fidélisation décrit au chapitre 3.10.

Deck13 Interactive est l'un des principaux développeurs de jeux vidéo allemands avec plus de 18 ans d'expérience. La société a développé plus de 20 titres, y compris des sorties majeures telles que The Surge et The Surge 2 ainsi que Lords of the Fallen avec une équipe de 60 personnes située à Francfort.

Sous le label «Deck13 Spotlight», l'équipe a développé un service d'édition pour aider les développeurs indépendants à présenter leurs projets à un public plus large. Deck13 Spotlight est une division en pleine croissance avec une équipe expérimentée qui permet un accès aux principaux marchés de consoles. Pour plus de 10 jeux publiés tels que CrossCode, Deck13 a géré la production, la localisation, le QA (Quality Analysis), le Marketing, les relations publiques et la distribution.

A la date d'acquisition, la situation nette acquise du sous-groupe s'élevait 1.134 K€, après élimination des titres de la filiale Deck13 Production et prise en compte des frais d'acquisition soit un écart d'acquisition définitif de 6 206 K€.

(En milliers d'euros)	Deck 13
Part versée en trésorerie	6 500
Part versée en actions	635
Frais d'acquisition	285
Economie d'impôt relative aux frais d'acquisition	(80)
Prix d'acquisition	7 340
Juste valeur de l'actif net acquis	1 134
Ecart d'acquisition	6 206

Goodwill	31/03/2020	Variation	31/03/2021
Valeur brute	51	6206	6257
Impairment	(51)	0	(51)
Valeur nette	0	6206	6206

Au 25 juin 2020 l'actif net acquis de Deck13 se présentait comme suit :

(En milliers d'euros)	Deck 13
Immobilisations incorporelles	3 547
Immobilisations corporelles	72
Clients et comptes rattachés	706
Autres créances et comptes de régularisation	772
Trésorerie et équivalent de trésorerie	600
Total Actif	5 698
Provisions pour risques et charges	125
Autres dettes et comptes de régularisation	491
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 947
Total Passif	4 564
Actif net acquis	1 134

L'exercice d'évaluation des actifs et passifs identifiables a été finalisé dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés du groupe au 31 mars 2021.

3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les montants versés aux studios prestataires au titre de jeux développés ou en cours de développement et non commercialisés à la date de clôture mais aussi les investissements dans les outils de travail du Groupe. Le reclassement des «immobilisations incorporelles en cours» en «coûts de développement des jeux» correspond à la valeur des jeux qui ont démarré leur exploitation au cours de la période.

	31/03/2020 Retraité	Entrée périmètre	Acquisitions	Reclassement	Dotations & amortissements	31/03/2021
Coûts de développement des jeux	8 041	0	0	23 619	0	31 660
Concessions, brevets, logiciels, marques	480	302	14	(42)	0	755
Autres immobilisations incorporelles	0	133	0	0	0	133
Coûts de développement des jeux en cours	41 163	3 530	39 465	(22 901)	0	61 256
Autres Immobilisations incorporelles en cours	0	0	326	0	0	326
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	49 684	3 966	39 805	676	0	94 131
Amortissements et dépréciations des jeux	(952)	0	0	(676)	(23 952)	(25 580)
Amortissements et dépréciations brevets, licences, marques, logiciels	(472)	(287)	0	0	0	(759)
Amortissements et dépréciations autres immobilisations incorporelles	0	(131)	0	0	(2)	(133)
AMORT IMPOS INCORPORELLES	(1 424)	(418)	0	(676)	(23 954)	(26 472)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	48 260	3 547	39 805	0	(23 954)	67 659

3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de matériel informatique et de travaux d'aménagement et d'agencement des locaux.

	31/03/2020	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	31/03/2021
Constructions et agencements	190	0	30	0	220
Autres immobilisations corporelles	1 313	375	244	(25)	1 906
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 503	375	274	(25)	2 126
Amort constructions et agencements	(131)	0	(24)	0	(154)
Amort Autres immobilisations corporelles	(712)	(318)	(227)	0	(1 257)
AMORT IMPOS CORPORELLES	(842)	(318)	(250)	0	(1 411)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	661	56	24	(25)	716

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont composées majoritairement de matériel informatique.

3.4. Immobilisations financières

	31/03/2020	Acquisitions	31/03/2021
Titres des sociétés non consolidées	1	0	1
Dépôts de garantie	198	915	1 114
Compte de liquidité - Gilbert Dupont	112	208	320
Autres immobilisations financières	0	0	0
VALEUR BRUTE DES ACTIFS FINANCIERS	311	1 123	1 434
Dépréciation des titres non consolidés	(1)	0	0
VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	310	1 123	1 434

Les immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie bancaire liés aux prêts souscrits, y compris des intérêts courus, ainsi que du compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

3.5. Stocks

	31/03/2021			31/03/2020
	Brut	Provision	Net	Net
Marchandises	802	(222)	579	425
Produits finis	970	(23)	947	159
TOTAL DES STOCKS	1771	(245)	1526	585

À la clôture, le Groupe procède à la reprise de toutes les dépréciations comptabilisées à la clôture précédente et calcule une nouvelle dépréciation. Au 31 mars 2021, une dotation de 261 K€ et une reprise de 391 K€ ont été comptabilisées, représentant un impact positif de 130 K€ sur le résultat d'exploitation.

3.6. Clients et comptes rattachés

	31/03/2021			31/03/2020
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	15 412	(31)	15 381	14 534
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15 412	(31)	15 381	14 534

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

3.7. Autres créances et comptes de régularisation

	31/03/2021			31/03/2020
	Brut	Provision	Net	Retraité Net
Avances et acomptes versés	316	-	316	69
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-
Créances sociales et fiscales	2 464	-	2 464	3 777
Impôts différés actif	606	-	606	74
Charges constatées d'avance	3 130	-	3 130	1 921
Instruments de couverture de change	66	-	66	0
Ecart de conversion actif	153	-	153	11
TOTAL AUTRES CREANCES	6 736	0	6 736	5 852
Dont :				
- A moins d'un an	6 736	0	6 736	5 852

Impôts différés actifs

Les impôts différés se décomposent comme suit :

	31/03/2021	Variation	31/03/2020
Différences temporaires	606	532	74
Impôt différés	606	532	74

Autres créances

Les autres créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances sociales et fiscales concernent essentiellement les crédits de TVA et la TVA à régulariser sur les écritures de clôture (ex. TVA sur FNP).

Le montant des charges constatées d'avance par nature s'analyse comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020
Abonnements et locations	278	51
Cotisations et autres frais	233	139
Jeux non sortis	2 619	1 831
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 130	2 021

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

Les dépenses sur les jeux en développement comprennent essentiellement les frais de marketing et de production (localisation et test) pour les jeux en cours de développement. Ces frais sont comptabilisés en charges lors du lancement des jeux.

3.8. Trésorerie

	31/03/2021	31/03/2020
Valeurs Mobilières	0	0
Disponibilités	19 497	19 639
Trésorerie brute	19 497	19 639
Découvert bancaire	0	0
Trésorerie nette	19 497	19 639

3.9. Capitaux propres consolidés

Au 31 mars 2021, le capital du Groupe Focus Home Interactive est composé de 5.329.942 actions ordinaires au nominal de 1,20 € entièrement libérées.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
En début d'exercice	5 307 192	1,2
Actions émises pendant l'exercice	22 750	1,2
En fin d'exercice	5 329 942	1,2

Actions propres

Les actions propres au 31 mars 2021 s'élèvent à 3,76 M€, correspondant au programme de rachat d'actions propres pour 3,6 M€ et aux titres achetés dans le cadre du programme de liquidité mis en place par le Groupe pour 0,16 M€.

3.10. Capital potentiel – Instruments dilutifs

Le Groupe a procédé à l'attribution/émission de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital.

Sont rappelées ci-après les évolutions concernant chacune des catégories de titres donnant accès au capital au cours de la période présentée.

a) Attributions d'actions gratuites (AGA)

	Attribution gratuite d'actions					
	11/10/2018	26/06/2019	23/06/2020	27/07/2020	17/12/2020	26/01/2021
Date d'autorisation	11/10/2018	26/06/2019	23/06/2020	27/07/2020	17/12/2020	26/01/2021
Date de vesting	Par 1/3 jusqu'en 2022	Variable jusqu'en 2023	Par moitié jusqu'en 2022	Septembre 2021	Décembre 2024	Décembre 2024
Fin de période de rétention	Jusqu'en 2023	Jusqu'en 2024	Jusqu'en 2023	Jusqu'en 2022	Jusqu'en 2026	Jusqu'en 2026
Quantités attribuées	48 600	5 600	97 580	3 000	70 000	75 375
Quantités annulées	3 000	-	24 594	-	-	-
Quantités encore en période d'acquisition au 31/03/2021	16 800	3 800	72 986	3 000	70 000	75 375
Quantités encore en période de rétention au 31/03/2021	14 700	1 800	-	-	-	-

Lors de sa réunion du 23 juin 2020, le Directoire de la Société a adopté un plan d'attribution gratuite d'actions à destination de managers de Deck 13 Interactive (AGA 2020-1, 2020-2, 2020-3, 2020-4) faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 septembre 2019 et sur autorisation du Conseil de surveillance donnée lors de sa réunion du 5 juin 2020

Ces quatre plans d'attribution gratuite d'actions du 23 juin 2020 concernent 4 managers de la société Deck13

dont 2 ont finalement renoncé à ces attributions à hauteur de 24.594 AGA. A la date du présent rapport seules 72.986 AGA sont encore en période d'acquisition sur les quatre plans initiaux.

Lors de sa réunion du 27 juillet 2020, le Directoire de la Société a adopté un plan d'attribution gratuite d'actions (AGA 2020-5) faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 septembre 2019 et sur autorisation du Conseil de surveillance donnée lors de

sa réunion du 24 juin 2020. Ce plan d'attribution gratuite d'actions 2020-5 permet l'attribution de 3.000 actions gratuites à M. Jean-François Busnel.

Lors de sa réunion du 17 décembre 2020, le Directoire de la Société, après autorisation du Conseil de surveillance lors de sa réunion du 17 décembre 2020 a autorisé l'attribution d'un plan de 70.000 actions gratuites de performance à destination de trois membres du Directoire conformément à la résolution n°10 votée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 2020 autorisant la création d'un montant maximum de 200 000 AGA.

b) Options de souscription d'actions

Au cours de cet exercice 1.250 options de souscription d'actions ont été exercées :

	Stock options	
Date d'autorisation	06/10/2017	26/06/2019
Date butoire d'exercibilité	06/10/2022	26/06/2024
Prix d'exercice	21,3	18,5
Quantités autorisées	25 000	25 000
Quantités attribuées	7 450	15 750
Quantités annulées	500	
Quantités exercées	1 250	500
Quantités résiduelles au 30/09/2020	5 700	15 250

Lors de sa réunion du 19 janvier 2021, le Directoire de la Société a constaté une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 750 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2017-01 attribué par le Directoire en date du 6 octobre 2017 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2017. Le prix de souscription de ces 750 actions était de 21,34 € par action.

Le Directoire de la Société a également constaté à cette même date une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 250 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2019 attribué par le Directoire en date du 11 mars 2019 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2018. Le prix de souscription de

Lors de sa réunion du 26 janvier 2021, le Directoire de la Société après autorisation du Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 janvier 2021, a autorisé l'attribution d'un plan de 75.375 actions gratuites de performance à destination de 35 managers clés. Les actions nouvelles existantes seront acquises par les bénéficiaires sur une durée de 4 ans et conditionnées à leur présence au sein du Groupe et à l'atteinte d'indicateurs de performance.

Le tableau fait ainsi apparaître les seuls plans en vigueur au 31 mars 2021.

ces 250 actions était de 18,53 € par action. Le Directoire a constaté la création de 1.000 actions d'une valeur nominale de 1,20€, augmentant le capital social de 1.200 €.

Lors de sa réunion du 4 mars 2021, le Directoire de la Société a constaté une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 250 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2019 attribué par le Directoire en date du 11 mars 2019 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2018. Le prix de souscription de ces 250 actions était de 18,53 € par action. Le Directoire a constaté la création de 250 actions d'une valeur nominale de 1,20€, augmentant le capital social de 300 €.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2021.

c) Bons de souscription d'actions

En 2015, le Groupe avait procédé à la création de 5 000 BSA du plan BSA 2015 attribuées au 06/01/2015 (ouvert pour une période de 10 ans au prix de 9,10€). Ces BSA ont été exercés le 27 juillet 2020 donnant lieu à la création de 5.000 actions nouvelles.

Lors de sa réunion du 27 juillet 2020, le Directoire de la Société a constaté une augmentation de capital social résultant de l'exercice de 5.000 bons de souscription d'actions (BSA-2015) par la société Neology Holding attribué par le Directoire en date du 6 janvier 2015 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 janvier 2015 et après avoir obtenu l'accord préalable écrit du Conseil de surveillance le 6 janvier 2015. Le Directoire a constaté la création de 5.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,20€, augmentant le capital social de 6.000 €.

Il n'y a donc au 31 mars 2021 plus aucun BSA existant.

3.11. Provisions pour risques et charges

	31/03/2020	Entrée périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2021
Provision pour risques	432	1	4 222	(3 270)	1 384
Provisions pour garanties	0	124	0	(122)	2
Provision pour Indemnités de Fin de Carrière	215	0	104	0	318
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	646	125	4 325	(3 392)	1 704

Le montant de l'amende communiquée par la Commission Européenne d'un montant estimé de 3 millions d'euros, a été constaté dans les comptes au 30 septembre 2020 sous forme d'une provision pour risques. La Commission Européenne a prononcé le 20 janvier 2021 une amende d'un montant définitif d'environ 2,9 millions d'euros contre la Société dans le cadre de son enquête sur la pratique dite du géoblocage ouverte le 2 février 2017.

Cette provision a donc été reprise sur le second semestre de l'exercice.

A la suite de la reprise de provision pour risque, cette amende figure au 31 mars 2021 dans un compte de dettes et sera payée au cours du mois de juillet 2021.

Les provisions pour risques de la période concernent également la provision pour risques de retours clients et la provision pour charges sociales sur actions gratuites.

3.12. Emprunts et dettes financières

	31/03/2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	31/03/2021
Emprunts bancaires (hors découvert)	1 661	11 500	(1 916)	11 246
- dont à moins d'un an	1 261			1 076
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	401			6 933
- dont à plus de 5 ans	0			3 237
Revolving	0	2 500	(1 250)	1 250
Interets courus (sur autres empr. & dettes assim.)	1	9		10
Découvert bancaire et autres dettes court terme	0	10		10
Endettement financier	1 661	14 019	(3 166)	12 516
Trésorerie	19 639			19 497
ENDETTEMENT NET	(17 977)	14 019	(3 166)	(6 981)

L'endettement financier net inclut deux emprunts bancaires ainsi qu'un prêt BPI renégocié en novembre 2017. Ces emprunts sont assortis de covenants financiers qui sont respectés au 31 mars 2021 (se reporter à la note 3.27 sur les engagements).

Les modalités de ces emprunts, libellés en Euros sont détaillées ci-dessous :

Banque	Montant nominal	Taux nominal	Durée et modalités de remboursement	Date de souscription	Solde au 31/03/2021	Solde au 31/03/2020
BPI 5M€	5 000 K €	0,80%	7 ans en 20 trimesrialités sans différé	mai-20	5 000 K €	-
CREDIT POOLING - T1 6.5M€	6 500 K €	1,10%	7 ans en 8 échéances différentes et variance dans les montants de remboursement	juin-20	5 826 K €	-
BPI	1 200 K€	2,39%	5 ans en 20 trimesrialités sans différé	oct-17	420 K €	660 K €

Au cours de l'exercice, le Groupe a en outre tiré 100% de sa ligne revolving de 2,5 M€ auprès de la BPI d'une durée de 2 ans et dont le taux est indexé sur Euribor 3 mois. Celle-ci a été remboursée à hauteur de 1,25 M€ au 31 mars 2021.

3.13. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se présentent comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020 Retraité
Dettes fournisseurs	3 058	1 888
Factures non parvenues	2 221	1 577
Factures non parvenues - studios	18 137	17 653
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	23 416	21 118

Au 31 mars 2021, les factures non parvenues- studios ne concernent que les factures à recevoir au titre des royautés complémentaires relative aux rapports de vente envoyés aux studios dans les 45 jours suivants la date de clôture.

3.14. Autres dettes

	31/03/2021	31/03/2020 Retraité
Dettes sur immobilisations	727	492
Dettes fiscales et sociales	6 152	6 296
Impôts différés passif	0	0
Autres dettes (dont avances et acomptes reçus)	5 610	4 365
Produits constatés d'avance	66	429
Ecart de conversion passif	427	158
TOTAL AUTRES DETTES	12 981	11 740
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>12 981</i>	<i>11 740</i>

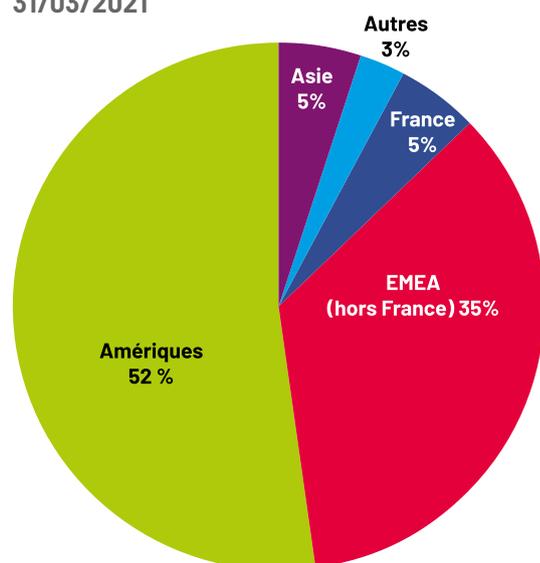
Les « autres dettes (dont avances et acomptes reçus) » sont composées essentiellement des avoirs à établir aux clients découlant de leurs conditions contractuelles.

A la suite de la reprise de provision pour risque relative à l'amende de la Commission Européenne d'un montant de 2,9 M€, qui est décrite au paragraphe 1.2.2, cette amende figure au 31 mars 2021 dans un compte de dettes et sera payée au cours du mois de juillet 2021.

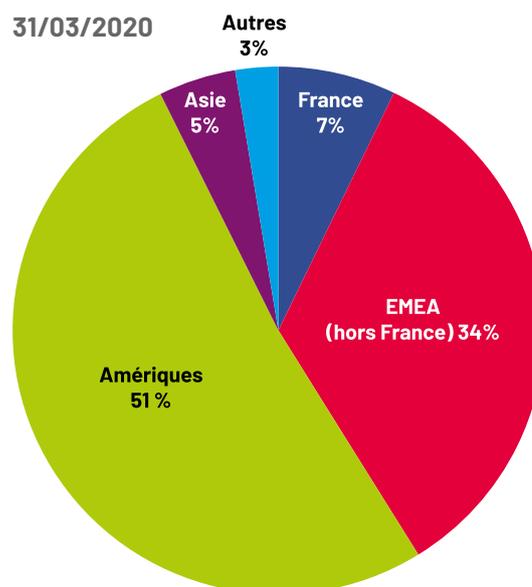
3.15. Ventilation du chiffre d'affaires

A. Répartition des ventes par zones géographiques

31/03/2021



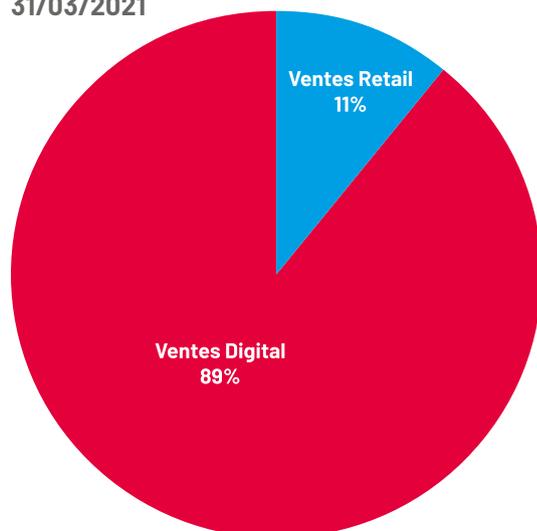
31/03/2020



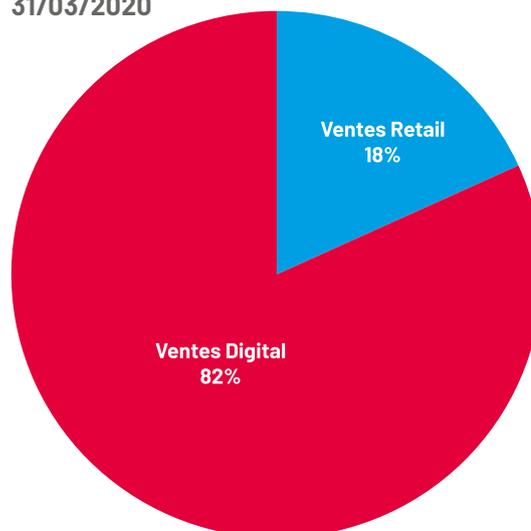
Zone géographique	31/03/2021		31/03/2020		Variation	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
France	8 894	5%	10 229	7%	-1 335	-13%
EMEA (hors France)	60 452	35%	48 560	34%	11 892	24%
Amériques	88 302	52%	73 555	52%	14 747	20%
Asie	7 792	5%	6 723	5%	1 068	16%
Autres	5 556	3%	3 724	3%	1 832	49%
Total	170 996	100%	142 791	100%	28 204	20%

B. Répartition par canal de ventes

31/03/2021



31/03/2020



Canal de vente	31/03/2021		31/03/2020		Variation	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
Ventes Retail	18 580	11%	26 013	18%	-7 432	-29%
Ventes Digital	152 415	89%	116 778	82%	35 637	31%
Total	170 996	100%	142 791	100%	28 204	20%

3.16. Coût des ventes

	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Coût de fabrication & accessoires	6 697	10 619	(3 922)
Redevances studios	89 574	63 702	25 871
Coûts de développement de jeux	24 374	24 438	(64)
TOTAL COUT DES VENTES & FRAIS DE DEVELOPPEMENT	120 644	98 759	21 885

Se référer à la note 1.14 pour la définition de ces postes.

3.17. Autres produits

Au cours de l'exercice fiscal Focus Home Interactive a cédé une de ses marques pour un montant de 750 k€ et l'a présenté dans la marge brute au sein d'une rubrique «autres produits».

3.18. Coût de production

	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Charges Externes de Production	2 630	1 511	1 119
Frais Internes de production (Salaires & Allocations)	4 795	3 916	879
TOTAL COUT DE PRODUCTION	7 425	5 427	1 998

3.19. Frais de marketing et de commercialisation

	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Charges Externes de Marketing & Commercialisation	4 978	8 543	(3 564)
Frais et charges liés aux créances (1)	105	(57)	162
Frais Internes Marketing et Commercialisation (Salaires & Allocations)	5 233	4 494	739
TOTAL FRAIS DE MARKETING & COMMERCIALISATION	10 316	12 980	(2 663)

(1) dont 112 K€ de gains de change net sur créances et dettes commerciales

3.20. Frais généraux et administratifs

	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Autres charges liées au personnel	127	227	(100)
Loyers, charges locatives et frais annexes	1 506	879	627
Frais Informatiques & Téléphoniques	596	364	233
Services Bancaires	170	354	(184)
Taxes et Impôts hors IS	773	714	59
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 669	1 898	771
Frais Internes administratifs (Salaires & Allocations)	2 474	1 907	567
Dotation aux Amortissements	291	206	86
TOTAL DES FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS	8 607	6 549	2 058

3.21. Charges de personnel

Les charges de personnel sont réparties par destination conformément aux indications fournies aux paragraphes 1.16, 1.17 et 1.18. Cependant ces charges sont présentées ci-dessous sous forme d'un tableau présentant les charges de personnel par nature conformément au règlement CRC 99-02.

	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Frais de production	6 989	3 845	3 144
Frais de marketing et commercialisation	5 018	4 380	638
Frais généraux et administratifs	2 401	1 732	669
Charges de personnel avant activation	14 408	9 957	4 451
Activation liée au développement des jeux	(2 820)	0	(2 820)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL NETTES	11 589	9 957	1 632

Les charges de personnel ci-dessus incluent, suite à l'acquisition du studio Deck13 fin juin 2020, les charges de personnel supportées par le studio et qui sont intégrées au coût des jeux. Ces charges sont neutralisées dans un compte d'immobilisation en cours visible sur la ligne « Activation liée au développement des jeux » réduisant ainsi les charges de personnel au cours de la période de développement.

3.22. Variation nette des amortissements et provisions

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR NATURE	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Dotation nette aux amortissements et dépréciations :			
- sur immobilisations incorporelles	24 630	23 687	943
- sur immobilisations corporelles	250	187	63
Total dotations aux amortissements	24 880	23 874	1 006
Dotation aux provisions d'exploitation :			
- sur stocks	261	375	(115)
- sur actif circulant (hors stocks)	11	0	11
- sur risques et charges	1 180	371	809
- sur risques et charges (hors risque retour)	104	0	104
Dotation aux provisions financières :			
- risque pour pertes de changes	153	11	142
Dotation aux provisions exceptionnelles			
- risques et charges	2 888	0	2 888
Total dotation aux provisions	4 597	758	3 839
Reprises de provisions d'exploitation :			
- sur stocks	391	356	35
- sur actif circulant (hors stocks)	0	5	(5)
- sur risques et charges	3 259	137	3 122
- pour garantie	122	0	122
Reprise de provisions financières :			
- risque pour pertes de changes	11	21	(10)
Reprise de provisions exceptionnelles :			
- sur risques et charges	0	3	(3)
Total reprises de provisions	3 783	523	3 260
Total dotations aux provisions nettes des reprises	814	235	579
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	25 694	24 109	1 585

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR DESTINATION	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Dotation nette aux amortissements et dépréciations :			
- sur frais de production	24 589	23 668	921
- sur frais généraux et administratifs	291	206	85
- sur coût des ventes	0	0	0
Total dotations aux amortissements	24 880	23 874	1 006
Dotation aux provisions :			
- sur coût des ventes & frais de développement	507	686	(179)
- sur frais de production	595	22	(22)
- sur frais de marketing et commercialisation	513	34	(34)
- sur frais généraux et administratifs	94	16	(16)
- exceptionnelles	2 888	0	2 888
Total dotation aux provisions	4 597	758	3 839
Reprises de provisions :			
- sur coût des ventes & frais de développement	823	410	412
- sur frais de production	23	34	(12)
- sur frais de marketing et commercialisation	35	53	(18)
- sur frais généraux et administratifs	15	25	(11)
- exceptionnelles	2 888	0	2 888
Total reprises de provisions	3 783	523	3 260
Total dotations aux provisions nettes des reprises	814	235	579
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	25 694	24 108	1 586

3.23. Résultat financier

	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Gain de change	267	482	(215)
Reprises d'amortissements et provisions	11	21	(10)
Autres produits financiers	0	0	0
Produits financiers	278	503	(225)
Perte de change	1 671	579	1 093
Intérêts financiers	129	28	101
Dotations aux amortissements et provisions	153	11	142
Autres charges financières	2	1	1
Charges financières	1 956	619	1 337
RESULTAT FINANCIER	(1 677)	(116)	(1 563)

3.24. Résultat exceptionnel

	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Reprises d'amortissements et provisions (*)	2 888	0	2 888
Produits de cession d'immobilisations	0	0	0
Autres produits exceptionnels	15	0	15
Produits exceptionnels	2 903	0	2 903
Dotations aux amortissements et provisions (*)	2 888	0	2 888
Valeur nette des éléments d'actifs cédés	25	0	25
Autres charges exceptionnelles (*)	3 039	40	2 999
Charges exceptionnelles	5 952	40	5 912
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 049)	(40)	(3 009)

Comme décrit au paragraphe 3.11, l'amende de la Commission Européenne a fait l'objet, au cours de l'exercice fiscal, d'une dotation au 30 septembre 2020 et d'une reprise de provisions de même montant au 31 mars 2021. Ces mouvements sont signalés par un astérisque (*). Cette amende figure en dettes à fin mars 2021. Elle est inscrite en résultat exceptionnel dans la ligne « autres charges exceptionnelles » en raison de la nature de la charge.

3.25. Résultat net par action

	31/03/2021	31/03/2020
Capital social	6 396	6 369
Nombre d'actions	5 329 942	5 307 192
Nombre d'actions diluées	5 582 776	5 361 283
Résultat net	13 278	13 040
Résultat net par actions pondérées	2,50	2,46
Résultat net dilué par actions	2,38	2,43

3.26. Impôt sur les bénéfices

	31/03/2021	31/03/2020
Actifs d'impôts différés	606	74
Passifs d'impôts différés	0	0
Impôts différés au bilan	606	74
Impôt exigible	7 273	5 795
Impôt différés	(452)	220
Charge d'impôt	6 821	6 015

Tableau de rationalisation du taux effectif d'impôt

Résultat Courant avant Impôt	20 099
Impôts Courants	(7 273)
Impôts Différés	452
Charge d'Impôt Totale	(6 821)
Taux Effectif d'Impôt	33,94%
Taux Standard Groupe	28,92%
Charge d'Impôt Théorique	(5 813)
Différence Théorique / Réelle	1 008
Eléments expliquants la différence entre la charge d'impôt théorique et réelle :	
Déficit de l'exercice non activés	88
Ecart de taux	(58)
Charges non déductibles	848
Autres différences permanentes	130
Total des éléments de preuve d'impôt identifiés	1 008

3.27. Effectif

	31/03/2021	31/03/2020
Production	134	61
Marketing et commercial	51	49
Administratif	22	18
Total Effectif moyen	207	125

Au 31 mars 2021, les effectifs moyens se composent de 146,4 ETP au sein de Focus Home Interactive et de 60,4 ETP au sein de Deck13 Interactive GmbH.

3.28. Engagements hors bilan

1. Engagements donnés

a) Engagements donnés aux studios et ayants-droits

Au 31 mars 2021, le Groupe a signé des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution avec les studios et des contrats de licence portant sur les droits d'adaptation d'une marque ou titre avec les ayants-droits de la marque, titre ou franchise concernée.

Les sommes restantes à verser sont exprimées ci-dessous en k€ :

	31/03/2021	31/03/2020
Engagements donnés aux studios et ayants-droits	39 290	78 410
<i>Dont aux studios</i>	35 998	77 054
<i>Dont aux ayant-droits</i>	3 293	1 356
	31/03/2021	31/03/2020
Engagements donnés aux studios et ayants-droits	39 290	78 410
<i>Dont à moins d'un an</i>	38 804	43 350
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	487	35 060

Une fois versées, ces sommes seront comptabilisées au poste immobilisations incorporelles à l'actif du bilan selon le principe décrit en note 1.5.

b) Engagements de Locations Simples

Les locations comprennent des baux immobiliers signés le 2 mars 2020 pour le siège du Groupe et un bail à Frankfurt am Main pour la filiale allemande Deck13 signé en 2017.

	31/03/2021	31/03/2020
Engagements sur baux immobiliers (loyers et charges)	6 580	6 416
<i>Dont à moins d'un an</i>	1 396	1 019
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	5 184	4 376
<i>Dont à plus de 5 ans</i>	-	1 021

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

c) Crédit-baux

Le Groupe a des contrats de location en crédit-bail sur du matériel d'un montant non significatif.

d) Covenants bancaires

Le Groupe doit respecter au 31 mars de chaque année un covenant issu du contrat de crédit signé en février 2020 et exprimé comme le rapport des dettes financières consolidées sur le résultat d'exploitation consolidé.

e) Nantissement de titres

La société a constitué un nantissement des actions Deck13 au bénéfice de cinq banques en garantie du tirage de 6,5 millions d'euros effectué le 25 juin 2020 au titre du contrat de crédit en date du 6 février 2020.

f) Couvertures de change

Focus Home Interactive est exposé au risque de change sur l'USD et le GBP lié à ses relations avec ses clients et studios partenaires avec lesquels la Société reçoit des factures libellées en USD et GBP. Le groupe est donc amené à se positionner régulièrement sur des achats de devises pour faire face à ses obligations contractuelles.

Voir note 1.10 pour les informations concernant la politique de couverture des risques de devises.

2. Engagements reçus

Le Groupe bénéficie d'engagements de la part de ses banques et partenaires financiers sur les lignes de crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse s'élevant à 23,5 M€.

3.29. Transactions avec les parties liées

Le Groupe rémunère ses mandataires, dont les membres du Conseil de surveillance conformément aux décisions prises en Assemblée Générale. Le tableau ci-dessous indique les rémunérations à verser et versées aux membres du Conseil de surveillance.

Rémunérations en milliers d'euros	31/03/2021	31/03/2020
Indemnités de mandat (1)	12	36
Jetons de présence (2)	45	45
TOTAL	57	81

(1) Indemnités de mandat au titre du mandat du Président du Conseil de surveillance. Le nouveau Président du conseil de surveillance a renoncé à ses indemnités à son arrivée au mois de juillet 2020.

(2) Jetons de présence dus aux membres du Conseil de surveillance.

Le Groupe n'a pas identifié au 31 mars 2021 d'autres transactions conclues avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché ou ayant un impact matériel sur les comptes, à ce titre aucune information complémentaire visée par l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est nécessaire.